

Pétition

Pour garantir une formation de culture générale critique et humaniste
dans le respect des élèves et des enseignant·e·s

Appel adressé à Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du DFJC

Les conférences des maîtres extraordinaires organisées dans la précipitation par les directions d'établissement à la demande de la DGEP sur la question de l'Ecole de commerce ont donc eu lieu; une majorité d'entre elles a refusé de se positionner par rapport à la place de l'Ecole de commerce dans les gymnases. Au-delà du fait que c'est au département seul de prendre la responsabilité de la décision du maintien ou de la sortie de l'Ecole de commerce des gymnases vaudois, plusieurs conférences des maîtres ont dénoncé la façon peu démocratique de procéder de la DGEP dans cette affaire. Cette manière de procéder révèle non seulement le manque de considération apportée aux enseignant·e·s dans les gymnases par la DGEP, mais surtout la légèreté avec laquelle des changements fondamentaux touchant à la qualité et aux contenus d'une formation sont traités. Malgré deux consultations et des réponses motivées de la part de toutes les conférences des maîtres ainsi que des syndicats, la DGEP n'a toujours pas entendu nos demandes. Il est temps qu'elle en tienne compte et qu'elle communique avec nous. Il est temps que le département ouvre une véritable discussion sur cette question. Le SSP et SUD ont demandé des négociations immédiates à Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC.

Au vu de ces éléments, nous, enseignant·e·s dans les gymnases, demandons:

- **une décision du DFJC rapide et claire quant au positionnement de l'Ecole de Commerce dans son propre organigramme, et ce en respectant la loi, les élèves et les maîtres;**
- **que des négociations commencent sans délai**, comme demandé par les syndicats; ceci notamment afin de préciser les engagements présentés dans les différentes Conférences des maîtres, en particulier pour ce qui a trait à la «liberté pédagogique», aux examens organisés par les établissements et aux conditions de formation des enseignant·e·s qui ne sont pas au bénéfice de titres reconnus et qui seront appelé·e·s à intervenir dans cette école. Il s'agit aussi **de garantir un plein temps à 22 périodes d'enseignement hebdomadaires;**
- **des précisions, par écrit et avalisées par les instances fédérales, quant à la manière dont un enseignement visant l'acquisition par les élèves d'une culture générale critique et humaniste** pourra trouver, aujourd'hui et demain, sa place dans le dispositif fédéral;
- **l'introduction sans délai d'une démarche participative** de longue haleine visant à renforcer les diverses filières du gymnase et à éviter que l'enseignement qui y est dispensé soit calqué sur des exigences utilitaristes, toujours changeantes et à courte vue. Cela vaut pour l'Ecole de Commerce, l'Ecole de Culture générale (en particulier la formation «COINF») et l'Ecole de Maturité.

Nous, enseignant·e·s dans les gymnases, sommes déterminé·e·s à lutter pour des conditions d'enseignement de qualité dans l'intérêt de nos élèves ainsi que pour défendre et améliorer nos conditions de travail.

<i>Nom et prénom</i>	<i>Etablissement</i>	<i>Signature</i>